



SDORMP FORM SASU

App A23, 58 avenue du Lauragais 31320 Castanet Tolosan

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 07175 31 auprès du Préfet de Midi-Pyrénées

DYSLEXIES ET DES DYSORTHOGRAPHIES DEVELOPPEMENTALES : évaluation et rééducation fonctionnelle MODULE 1

Intervenante: Laurence LAUNAY, orthophoniste, formatrice, chargée de cours à l'école d'orthophonie de Lyon et de Besançon

Dates: Lundi 16 et Mardi 17 février 2015

Horaires: 8h30-12h30/14h-18h00 (16h) Accueil dès 8h00

Nombre de participants: 23

Prix: 340 euros TTC (chèque)

Le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de dix jours suivant signature de la convention. A l'expiration du délai de rétractation, l'inscription définitive est conditionnée au versement d'un acompte, d'un montant égal à 30 % du prix de l'action de formation (102 euros). Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est dû au plus tard le 1er jour de l'action de formation, avant le commencement de la formation.

Lieu: Espace Vestrepain , 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Inscriptions avant le: 16 janvier 2015

Objectifs : L'objectif de ce stage est double :

- D'une part permettre au clinicien d'organiser sa prise en charge à partir d'intuitions cliniques justifiées par des éléments théoriques et ainsi d'adapter précisément sa prise en charge à chaque enfant afin de la rendre plus efficace. En formalisant nos rééducations, nous nous offrons la possibilité d'expliquer chaque tâche proposée en séance à l'enfant et son entourage et donc obtenons l'adhésion de l'enfant dans sa prise en charge et visons son autonomie scolaire, sociale et professionnelle. Cette rééducation vise surtout la fonctionnalité et se détache de la démarche instrumentale. Elle offre une structure qui permet de valider les



SDORMP FORM SASU

App A23, 58 avenue du Lauragais 31320 Castanet Tolosan

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 07175 31 auprès du Préfet de Midi-Pyrénées

outils et objectifs proposés et de tenir compte de la personnalité à la fois du patient mais aussi du praticien.

- Au préalable, il faudra que le clinicien ait posé un diagnostic orthophonique (comme le stipule le décret d'acte de 2002) dans une démarche hypothético-déductive. Poser un diagnostic n'est pas de mettre une étiquette mais de mettre du sens pour aider l'enfant et son entourage. Donc, seront abordés autant la démarche que le retour qui sera fait au patient de ce bilan quel que soit son âge pour le rendre responsable et autonome dans sa prise en charge et son quotidien scolaire puis professionnel.

Les journées s'organiseront suivant un aller-retour constant entre les repères théoriques récents et la pratique.

Programme :

1^{er} jour :

8h30 : accueil des participants, Présentation du formateur (parcours, qualité), Présentation des objectifs et du plan

Tour de table pour connaître les attentes des participants et leurs besoins particuliers sur le terrain.

9h30 -12h30 : réflexion sur la notion de dyslexie : définition, critères positifs et négatifs, diagnostic différentiel avec le retard de lecture. Elaboration d'un schéma pour aider le diagnostic. Explication de la dyslexie à l'enfant ou/et ses proches.

(Pause de 10h30 à 10h45)

Repas

14h : troubles comorbides possibles : Trouble déficitaire de l'attention / syndrome dys-exécutif , Haut potentiel. Comment explique-t-on ces 2 comorbidités possibles au patient ?

15h : Historique autour de la notion de dyslexie

15h30 : limites du modèle à 2 voies

Pause de 16h à 16h15

16h15 -18h : Evaluation de l'identification des mots

2^{ème} jour :

8h30 : suite de l'évaluation de l'identification des mots : types d'erreurs

9h30 : Evaluation de 2 enfants à travers toutes les épreuves qui vont être exposées.

Pause de 10h30 à 10h45

10h45 : Evaluation de l'orthographe

12h -12h30: Evaluation de la phonologie: qu'est-ce que le trouble phonologique ? Comment l'explique-t-on au patient ?

Repas

14h : suite de l'évaluation du trouble phonologiques : les épreuves

15h : Evaluation du trouble visuo-attentionnel : définition et explication au patient

16h-16h15 pause

16h15 : suite du trouble visuo-attentionnel



SDORMP FORM SASU

App A23, 58 avenue du Lauragais 31320 Castanet Tolosan

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 07175 31 auprès du Préfet de Midi-Pyrénées

17h -18h: Etude de cas de Chloé à partir des corpus : mise en commun.

Moyens pédagogiques :

- Exposés oraux, diaporamas et photocopiés
- Etudes de cas, vidéos et mise en groupe pour réflexion
- Supports en photocopies du contenu : autour de 170 copies par participants dont 2 en couleur
- autres documents envoyés par mail à la suite du stage

A noter :

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront remis aux participants et devront être complétés et remis à l'animatrice à la fin de la formation.

Animatrice :

Sophie HOLLINGSHAUSEN

1 r Limogne

31770 COLOMIERS

06 81 13 95 28